

## L'ergothérapie en Espagne

Avec un développement très important depuis ces dernières années, les ergothérapeutes en Espagne sont maintenant bien représentés.

### Les études

**Près de 900 nouveaux professionnels sortent chaque année des 20 centres de formation** (dont 5 sont reconnus par la WFOT). Les étudiants actuellement en cours de cursus sont près de 4 700.

Le diplôme est obtenu après 4 années d'études et la réussite d'un examen d'entrée, pour un total de 240 crédits (ETCS), soit 60 de plus qu'en France, mais les diplômés restent néanmoins rattachés au titre de « *Bachelor* ».

La poursuite d'étude en ergothérapie est envisageable dans un niveau « Master » mais des précisions méritent d'être faites : ce complément d'étude en une année s'apparente davantage à une spécialisation dans un domaine d'exercice (neurologie, pédiatrie, etc.) que dans une réelle étude de la science occupationnelle. Il n'existe à ce jour pas de formation doctorale en ergothérapie. Les ergothérapeutes souhaitant effectuer des études de 3<sup>e</sup> cycle doivent se tourner, comme c'est actuellement le cas en France, vers d'autres spécialités (sciences de l'éducation, ...).

### L'exercice de la profession

Aujourd'hui, environ **8 400 professionnels sont en exercice** (pour rappel, ils n'étaient que 4 700 il y a 8 ans), dont **1 560 pratiquent en libéral**. Proportionnellement, l'offre d'ergothérapeutes est donc légèrement supérieure à la France.

**L'exercice en Espagne avec un diplôme d'ergothérapeute français est possible et l'équivalence relativement aisée à obtenir.** La connaissance approfondie de la langue est la condition la plus difficile dans l'obtention de l'équivalence, auquel s'ajoute essentiellement le détail du cursus et de l'expérience professionnelle.

## L'association



A  
P  
E  
T  
O

Les professionnels espagnols sont représentés par l'**Asociación Profesional Española de Terapeutas Ocupacionales** (APETO). Elle ne compte que 240 membres, soit seulement 2,85% des ergothérapeutes en exercice.

L'association publie chaque année une revue d'information relayant les évolutions de l'exercice, les congrès et conférences, ainsi que l'actualité de l'association. L'association a également développé son propre code éthique, permettant aux ergothérapeutes de connaître les valeurs et principes d'actions souhaités par l'association. Ces éléments se situent généralement en dehors des aspects purement légaux.

Chaque année, les étudiants de l'Université Miguel Hernandez, à Alicante, organisent un congrès (CITO-CIETO) à destination des professionnels et des étudiants. La 5<sup>ème</sup> édition y sera organisée du 8 au 10 mai prochains.

À ce jour, il est toujours possible pour les nouveaux diplômés de soumettre un abstract pour y présenter un poster ou effectuer une communication orale. Petit plus de ce congrès international : une traduction simultanée est proposée, ce qui permet de s'exprimer en français.

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de l'association : [www.apeto.com](http://www.apeto.com).*



**Théo BRUNOIS**

Délégué ANFE au COTEC

[cotec@anfe.fr](mailto:cotec@anfe.fr)